

Informations de base	
<b>2017/2984(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement: rectification de certaines versions linguistiques	
Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/11/2017	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2017)07610</a>	
21/11/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
29/11/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/03/2018	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2984(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/11592

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2017)07610	21/11/2017	